

Dénomination du produit : *Cerises noires au sirop.*

Description du produit : Cerises pré-confites au sirop. Produit obtenu à partir de cerises entières cueillies et lavées. Les queues sont retirées, puis les cerises sont dénoyautées, transformées, confites et aromatisées industriellement.

Domaine d'utilisation : décoration et garniture dans la fabrication de glaces et de confiseries. À usage professionnel.

Ingrédients : cerises noires, sucre, eau, sirop de glucose, colorant : anthocyanes, acidifiant : acide citrique, arôme.

Caractéristiques organoleptiques :

Aspect :	cerises noires entières au sirop
Couleur :	brun foncé, uniforme, dans un sirop violacé
Goût/odeur :	caractéristique, sucré avec un parfum subtil

Dosage recommandé : à déguster sur de la glace ou des gâteaux.

Caractéristiques physico-chimiques

		Méthode
pH (agité) :	$2,6 \pm 0,5$	pH-mètre
Acidité exprimée en acide citrique (après agitation) :	$0,7 \pm 0,3 \%$	Titrage
Résidu réfractométrique ($^{\circ}\text{Bx}$) :	68 ± 2	Réfractomètre d'Abbe

Caractéristiques microbiologiques

Coliformes totaux :	moins de 10 UFC/g
Levures et moisissures :	moins de 10 UFC/g
Staphylocoques :	moins de 10 UFC/g
Salmonelles :	absentes dans 25 g
Listeria monocytogenes :	absente dans 25 g

Informations nutritionnelles – moyenne pour 100 g de produit (règlement (UE) n° 1169/2011)

Valeur énergétique 1 217 kJ / 287 kcal

Glucides 70,4 g

Dont sucres 54,6 g

Lipides 0,0 g

Dont acides gras saturés 0,0 g

Protéines : 0,0 g

Sel : 0,02 g

OGM (règlements (CE) n° 1829/2003 et 1830/2003) : les ingrédients (principaux et secondaires) ne proviennent pas d'organismes génétiquement modifiés et n'en contiennent pas.

Allergènes (annexe III bis des directives 2000/13/CE, 2003/89/CE et 2007/68/CE, règlement (UE) n° 1169/2011) :

Le produit ne contient pas d'allergènes.

Additifs : arômes conformes au règlement (CE) n° 1334/2008 du Parlement européen et du Conseil, du 16 décembre 2008.

Colorants conformes au règlement (CE) n° 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil, du 16 décembre 2008, concernant les additifs alimentaires.

Déclaration relative aux rayonnements : aucune des matières premières ni aucun des ingrédients utilisés dans la fabrication des produits Toschi Vignola, ni les produits eux-mêmes, ne font l'objet d'une irradiation par ions, rayons gamma ou rayons X.

Conditionnement : 1 kg en boîte en aluminium. Matériau destiné à un usage alimentaire conforme au règlement (CE) n° 1935/2004 et au décret ministériel du 21 mars 1973 et ses modifications ultérieures.

Proportion fruits/sirop : 0,5 kg de fruits égouttés pour 0,5 kg de sirop.

DMD (date de durabilité minimale) et consignes de conservation : 5 ans à compter de la date de fabrication si le produit est conservé dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de toute source de chaleur, dans un endroit sec et propre. Avant utilisation, vérifier la date limite de consommation indiquée sur l'emballage. La date limite de consommation s'applique à un emballage scellé et correctement conservé. Après ouverture, la boîte doit être entièrement consommée ou conservée dans un endroit frais (5 °C à 10 °C). Utiliser des ustensiles propres et secs.

EAN : 8008310004567